



Je souhaite connaître le code d'identification de mon terrain :

LA REFERENCE CADASTRALE

Comment l'obtenir ?

La **référence cadastrale** est le code d'identification d'une parcelle. Elle est constituée du signalement alphabétique de la section et de la feuille cadastrale et du numéro de la parcelle. Elle permet d'identifier le propriétaire de la parcelle ; de connaître l'emplacement, la délimitation, la consistance et la destination du bien immobilier ; d'éditer le plan de la parcelle ; ou de rechercher des informations fiscales sur le bien immobilier. **Elle doit obligatoirement être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme (pour les terrains constitués de plusieurs parcelles, toutes les références cadastrales de l'unité foncière, d'un seul tenant, seront à indiquer).**

Toutes les propriétés, bâties ou non, sont évaluées par l'administration sur la base du cadastre. Le cadastre est mis à jour à partir des déclarations effectuées par les propriétaires. En particulier en ce qui concerne les constructions et les changements affectant la consistance ou la destination du bien immobilier. En outre, ces éléments permettent d'établir la valeur locative cadastrale du bien qui sert au calcul des impôts directs locaux.

1/ La ou les références cadastrales de votre terrain sont indiquées sur votre acte de propriété.

Si vous ne disposez pas de cette information, vous pouvez joindre les services de la mairie afin qu'ils vous la fournissent.

Sinon, rendez-vous sur le service en ligne de consultation du plan cadastral : <https://cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

2/ Procédez à une recherche par adresse.

3/ Référenciez l'adresse de votre terrain :

- Le numéro de voirie
- L'appellation de la rue
- Le lieu-dit
- Le nom de la ville ou de la commune
- Le code postal
- Le département

Lancez la recherche.

[cadastre.gouv.fr](https://www.cadastre.gouv.fr)

<https://www.cadastre.gouv.fr>

Bienvenue sur le service de consultation du plan cadastral. Le plan cadastral français disponible en ligne est composé de 596989 feuilles de plan aux formats image ou vecteur.

Recherche par adresse

Recherche par adresse. Pour effectuer une recherche de plan par adresse, veuillez ...

Votre Service WMS

Vous pouvez accéder au service WMS avec des conditions premium dans votre ...

4/ La référence cadastrale de votre parcelle correspond aux lettres de la feuille ou section cadastrale, suivi du numéro de la parcelle. Par exemple, la référence cadastrale de la mairie de Vertou est BE85.

5/ Consultez le plan parcellaire.

6/ Déplacez-vous sur la carte afin de vérifier la situation de votre terrain. Le plan précise les noms de rue et numéros de voirie.

7/ Constatez si votre terrain recouvre une ou plusieurs parcelles.

Les constructions sont représentées par des surfaces jaunes et les parcelles sont délimitées par des lignes noires et assorties de numéros. Par exemple, la mairie de Vertou recouvre les parcelles BE85, BE86, BE87, BE88 et BE89.

Parcelle n° 85 - Feuille 000 BE 01 Commune : VERTOU (44120)

Feuille 000 BE 01 - Commune : VERTOU (44120)

Parcelle n° 85 - Feuille 000 BE 01 - Commune : VERTOU (44120)

Voir (gratuit)

